



Commune de Saint-Franc

CONSEIL MUNICIPAL DU 05/06/2026 - 20H00**PROCES-VERBAL****Etaient présents sous la présidence du Maire, Mr Sébastien MASSIT :**

Mme Agnès CURTET LORIDON, Mme Françoise De COLBERT, Mme Loredana CURTET, Mme Ludivine SAINT-MARD, Mr Cédric SERVE, Mr Cédric MENAGER, Mme Diane FISHER, Mr Julien PIVOT.

Etaient absents avec procuration : Mme Laurène CHARDON (procuration à Mme De COLBERT), Mr Alexandre ESCUDERO (procuration à Mr Cédric MENAGER)

Secrétaire de séance : Mme Agnès CURTET LORIDON**Date de convocation : 01/06/2026**

ORDRE DU JOUR

**Ouverture de séance par la demande d'approbation du PV de la séance du 27 avril 2026 :
PV approuvé avec remarques à 10 voix pour et 1 abstention :**

- Remarque de Mme SAINT-MARD (épouse PORTIER) ; utilisation de son nom de naissance comme nom d'usage soit SAINT-MARD
- Remarque sur les 2 absentions non reportées dans le pv de Mme CURTET LORIDON et Mme FISHER, concernant le vote du maintien pour 2026 des taux d'impositions directes locales.

DELIBERATIONS :

**- ELECTION DES DELEGUES TITULAIRE ET SUPPLEANTS EN VUE DES
SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026 :**

Sous la présidence de Mr le Maire et des quatre membres du bureau électoral, les deux plus âgés et les deux plus jeunes de l'assemblée, soit à l'ouverture du scrutin Mmes CURTET LORIDON Agnès, De COLBERT Françoise, Ludivine SAINT-MARD et Mr Julien PIVOT, les opérations se sont déroulées conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

A l'issue du scrutin, ont été proclamés élus au 1^{er} tour :

- Mr Sébastien MASSIT, délégué titulaire
- Mmes Loredana CURTET, Laurène CHARDON, Julien PIVOT, délégués suppléants (à égalité de voix, classés du plus âgé au plus jeune au vu de l'article L288 du code électoral)

- EXTENSION HALLE SUD : AVENANT 1 EN PLUS VALUE - LOT 03 :

Concernant des travaux d'isolation, à 11 voix pour, le conseil municipal valide la plus-value de 2349€ HT sur ce lot attribué à l'entreprise Etanche Service des Alpes.

Le marché initial étant de 9575.50€ HT, il est ainsi porté à la somme 11 924.50€ HT

- EXTENSION HALLE SUD : AVENANT 1 EN PLUS VALUE - LOT 05 :

Le conseil municipal, à 11 voix pour, valide le devis d'un montant de 1120€ HT fourni par l'entreprise MILLION, titulaire du lot, pour des prestations complémentaires au niveau de la cuisine et de la cave

Le montant initial du marché étant de 22800€, cette plus-value porte le marché à la somme de 23920€ HT

- **EXTENSION HALLE SUD : AVENANT 2 EN PLUS VALUE - LOT 09 :**

Le conseil municipal à 9 voix pour, 1 voix contre (Agnès CURTET LORIDON) et 1 abstention (Diane FISHER), valide le devis d'un montant de 3060€ HT fourni par l'entreprise ELEC BATI 38, titulaire du lot, pour des prestations complémentaires qui concernent l'éclairage en sous-sol. Le montant initial du marché étant de 29205€ HT, cette plus-value porte le marché à la somme de 33585€ HT.

- **EXTENSION HALLE SUD : AVENANT 1 EN MOINS VALUE - LOT 02 :**

Concernant le lot attribué à l'entreprise Charpente Bellemin, en accord avec le maître d'œuvre, le poste 02.1.8.2 (isolation) pour un montant de 2520€ HT est supprimé. Le montant initial du marché étant de 209 634€ HT, cette moins-value baisse le marché à la somme de 207 114€ HT. Décision validée à 11 voix pour.

- **ATTRIBUTION DE SUBVENTION ASSOCIATION PAJ :**

A 11 voix pour, le conseil municipal décide de l'attribution de la somme de 160€ à l'association « Pour l'Action Jeunes Chartreuse Guiers » qui accueille notamment des jeunes de la commune.

- **DEMANDE DE SUBVENTION CENTRE SOCIAL PAYS DU GUIERS :**

Le conseil municipal, à 6 voix contre (Julien PIVOT, Sébastien MASSIT, Françoise De COLBERT, Loredana CURTET, Cédric SERVE, Agnès CURTET LORIDON), 1 voix pour (Cédric MENAGER), et 4 abstentions (Laurène CHARDON, Alexandre ESCUDERO, Diane FISHER, Ludivine SAINT-MARD), décide de ne pas répondre favorablement à la sollicitation d'aide financière de l'association.

AUTRES POINTS ABORDES :

- **COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS PAR LES DELEGUES :**

- . SIERSS : Mme De COLBERT, déléguée, informe que la contribution financière de la commune sur les 11 concernées, est de 1404€ (soit 9€/habitant)
- . MOBILITE 4C : info sur le prêt de VAE, le covoiturage, l'autopartage de véhicules...
- . SIAEP : Election du bureau
- . Ajout de Mme Loredana CURTET comme membre à la commission Tourisme
- . Commission Mobilité : transition écologique et énergie

- **ATTAQUE DE LOUP SUR LA COMMUNE :**

Suite à cette attaque sur la commune (exploitation la Ferme de l'Orme), Mme FISHER demande s'il serait possible de solliciter la Préfecture afin de classer la commune en zone 1 (actuellement classée zone 2) afin d'élever le niveau d'indemnités financières

- **AMENAGEMENT HALLE SUD :**

Les décisions concernant l'aménagement sur la menuiserie de la cuisine (plan de travail supplémentaire, 1 meuble sous-évier,) et l'acquisition de l'électroménager sont reportées à la prochaine séance.

QUESTIONS DIVERSES :

- Réflexion sur l'organisation d'un pot pour les habitants de la commune
- Installation des commissions
- Réunion d'informations le vendredi 19/06 à 20h
- Création de la commission travaux (Cédric MENAGER et Sébastien MASSIT)
- Voir commission voirie pour fossé
- Passage d'une convention avec l'association 30 millions d'amis pour la stérilisation et l'identification des chats errants sur la commune
- Date de la prochaine séance du conseil municipal fixée au 3 juillet prochain
- Positionnement de la commune sur le projet Lyon-Turin : réunion d'information par le collectif à la Bauche le 12 juin à 20h

- Dépôt d'amiante à vérifier dans les Gorges de Chailles
- Troncs d'arbres dans le ruisseau vers les poubelles à évacuer avant que la buse soit bouchée
- Lame de déneigement : voir pour établir un devis avec les entreprises Varvat et Villeton ;

Clôture de séance 23h15

A St Franc, le 10 juin 2026

Mr le Maire, Sébastien MASSIT

La secrétaire de séance, Agnès CURTET LORIDON



Agnes